États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	**1 415 250 $**	1 699 008 $
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	**716**	121
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	**199 378**	421 735
Intérêts à recevoir	**8 212**	9 662
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	**–**	2 261
Montant à recevoir à l'émission de parts	**745**	645
Autres montants à recevoir	**1**	2
Total de l'actif	**1 624 302**	2 133 434
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	**199 378**	421 735
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	**–**	2 234
Montant à payer au rachat de parts	**555**	13
Autres charges à payer	**1**	2
Total du passif	**199 934**	423 984
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	**1 424 368 $**	1 709 450 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	**268 215 $**	294 837 $
Catégorie privilégiée	**100 055 $**	85 705 $
Catégorie F	**5 427 $**	5 716 $
Catégorie Plus-F	**6 985 $**	5 940 $
Catégorie O	**1 043 686 $**	1 317 252 $
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	**9,99 $**	9,90 $
Catégorie privilégiée	**8,93 $**	8,85 $
Catégorie F	**8,40 $**	8,33 $
Catégorie Plus-F	**8,81 $**	8,73 $
Catégorie O	**8,91 $**	8,83 $

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	**Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)**
31 décembre 2024	413 302	428 471
31 décembre 2023	611 680	632 694

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	**ii**	**iii**	**iv**
31 décembre 2024	199 378	229 093	–	–
31 décembre 2023	421 735	210 959	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 8 août 1997 (la *date de création*).

Catégorie	**Date de début des activités**
Catégorie A	22 septembre 1997
Catégorie privilégiée	24 novembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	22 juin 2012
Catégorie O	22 mai 2013

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	**53 793 $**	43 970 $
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**(23 751)**	(31 673)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	**1**	–
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	**38 869**	91 566
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	**68 912**	103 863
Autres produits		
Revenu tiré du prêt de titres ±	**638**	650
Total des autres produits	**638**	650
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	**3 848**	3 811
Frais d'administration fixes ±±±	**343**	348
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	**1**	1
Coûts de transaction	**–**	–
Retenues d'impôt (note 7)	**–**	1
Total des charges avant les renonciations/prises en charge	**4 192**	4 161
Renonciations / prises en charge par le gestionnaire	**(631)**	(561)
Total des charges après les renonciations/prises en charge	**3 561**	3 600
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**65 989**	100 913
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**7 631 $**	16 620 $
Catégorie privilégiée	**3 915 $**	4 967 $
Catégorie F	**182 $**	325 $
Catégorie Plus-F	**261 $**	349 $
Catégorie O	**54 000 $**	78 652 $
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	**27 271**	29 023
Catégorie privilégiée	**10 926**	8 970
Catégorie F	**662**	682
Catégorie Plus-F	**731**	731
Catégorie O	**143 586**	117 339
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	**0,28 $**	0,57 $
Catégorie privilégiée	**0,35 $**	0,55 $
Catégorie F	**0,28 $**	0,47 $
Catégorie Plus-F	**0,36 $**	0,48 $
Catégorie O	**0,37 $**	0,67 $

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	**% du revenu brut tiré du prêt de titres**	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	**15 663 $**	**100,0**	16 539 $	100,0
Intérêts versés sur la garantie	**(14 818)**	**(94,6)**	(14 504)	(87,7)
Retenues d'impôt	**(4)**	**–**	(1 168)	(7,1)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	**(203)**	**(1,3)**	(217)	(1,3)
Revenu tiré du prêt de titres	**638 $**	**4,1**	650 $	3,9

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	**Frais**
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,04 %
Catégorie F	0,04 %
Catégorie Plus-F	0,04 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	**213**	217

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**7 631 $**	16 620 $	**3 915 $**	4 967 $	**182 $**	325 $	**261 $**	349 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	**(5 735)**	(5 423)	**(2 883)**	(2 110)	**(141)**	(128)	**(201)**	(179)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	**(5 735)**	(5 423)	**(2 883)**	(2 110)	**(141)**	(128)	**(201)**	(179)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	**39 385**	44 690	**33 274**	22 723	**1 378**	639	**2 490**	1 775
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**5 727**	5 415	**2 855**	2 095	**136**	123	**184**	167
Montant payé au rachat de parts	**(73 630)**	(47 542)	**(22 811)**	(19 472)	**(1 844)**	(720)	**(1 689)**	(2 108)
Total des transactions sur parts rachetables	**(28 518)**	2 563	**13 318**	5 346	**(330)**	42	**985**	(166)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(26 622)**	13 760	**14 350**	8 203	**(289)**	239	**1 045**	4
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**294 837**	281 077	**85 705**	77 502	**5 716**	5 477	**5 940**	5 936
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**268 215 $**	294 837 $	**100 055 $**	85 705 $	**5 427 $**	5 716 $	**6 985 $**	5 940 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)								
Aux 31 décembre 2024 et 2023								
Solde au début de la période	**29 791**	29 438	**9 683**	9 074	**686**	682	**680**	704
Parts rachetables émises	**4 009**	4 752	**3 789**	2 624	**167**	78	**287**	207
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**581**	564	**324**	244	**16**	15	**21**	20
	34 381	34 754	**13 796**	11 942	**869**	775	**988**	931
Parts rachetables rachetées	**(7 524)**	(4 963)	**(2 590)**	(2 259)	**(223)**	(89)	**(195)**	(251)
Solde à la fin de la période	**26 857**	29 791	**11 206**	9 683	**646**	686	**793**	680

	Parts de catégorie O	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	**54 000 $**	78 652 $
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	**(41 977)**	(32 522)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	**(41 977)**	(32 522)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	**79 091**	399 784
Montant reçu au réinvestissement des distributions	**41 977**	32 522
Montant payé au rachat de parts	**(406 657)**	(26 119)
Total des transactions sur parts rachetables	**(285 589)**	406 187
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(273 566)**	452 317
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	**1 317 252**	864 935
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	**1 043 686 $**	1 317 252 $
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)		
Aux 31 décembre 2024 et 2023		
Solde au début de la période	**149 072**	101 439
Parts rachetables émises	**9 101**	46 828
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	**4 782**	3 795
	162 955	152 062
Parts rachetables rachetées	**(45 851)**	(2 990)
Solde à la fin de la période	**117 104**	149 072

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
122 172	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	**65 989 $**	100 913 $
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	**23 751**	31 673
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	**(38 869)**	(91 566)
Achat de placements	**(1 295 249)**	(1 969 301)
Produits de la vente de placements	**1 594 152**	1 558 930
Intérêts à recevoir	**1 450**	(3 589)
Autres montants à recevoir	**1**	1
Autres charges à payer et autres passifs	**(1)**	–
Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**351 224**	(372 939)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	**155 518**	469 012
Montant payé au rachat de parts	**(506 089)**	(96 030)
Distributions versées aux porteurs de parts	**(58)**	(40)
Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(350 629)**	372 942
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	**595**	3
Perte (profit) de change sur la trésorerie	**–**	–
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	**121**	118
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	**716 $**	121 $
Intérêts reçus	**55 243 $**	40 381 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,10 %	2026/12/15		8 900 000	8 162	8 593	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,55 %	2026/12/15		26 475 000	24 584	25 786	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	3,60 %	2027/12/15		8 100 000	8 133	8 243	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,35 %	2028/03/15		4 050 000	4 071	3 970	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,65 %	2028/03/15	série FEB	8 975 000	9 433	8 880	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,75 %	2030/06/15		62 475 000	59 808	58 022	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,10 %	2031/03/15		4 350 000	4 252	3 829	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,40 %	2031/03/15		2 700 000	2 651	2 422	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	1 100 000	1 080	983	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,15 %	2031/12/15	série 104	4 150 000	4 083	3 850	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	2,45 %	2031/12/15		1 525 000	1 497	1 443	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	3,55 %	2032/09/15		7 300 000	7 119	7 375	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	3,65 %	2033/06/15		9 800 000	9 571	9 925	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	4,15 %	2033/06/15		3 750 000	3 766	3 934	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	4,25 %	2034/03/15		4 900 000	5 165	5 170	
Fiducie du Canada pour l'habitation nº 1	3,50 %	2034/12/15		3 900 000	3 891	3 873	
CPPIB Capital Inc.	3,25 %	2028/03/08		1 750 000	1 741	1 759	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		17 900 000	17 755	17 848	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		600 000	586	567	
CPPIB Capital Inc.	2,25 %	2031/12/01		650 000	630	601	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		750 000	747	769	
CPPIB Capital Inc.	4,75 %	2033/06/02		1 325 000	1 327	1 427	
CPPIB Capital Inc.	4,30 %	2034/06/02		10 000 000	10 443	10 399	
Gouvernement du Canada	0,25 %	2026/03/01		4 800 000	4 606	4 654	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2026/09/01		48 100 000	46 096	46 648	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		18 700 000	17 167	18 065	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2027/08/24		4 050 000	4 092	4 087	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		33 050 000	32 825	33 420	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		15 700 000	13 268	14 324	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		19 900 000	19 404	18 095	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2032/06/01		17 600 000	15 339	16 288	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		13 800 000	12 788	13 377	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		17 650 000	21 042	20 945	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01		25 300 000	25 335	25 415	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		1 600 000	1 819	1 882	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		2 700 000	3 360	2 443	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		42 200 000	33 037	32 247	
Gouvernement du Canada	1,75 %	2053/12/01		52 100 000	38 362	36 939	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2064/12/01		900 000	848	805	
Maritime Link Financing Trust	3,50 %	2052/12/01	série A, fonds d'amortissement, rachetable	473 846	464	446	
PSP Capital Inc.	1,50 %	2028/03/15		1 175 000	1 165	1 119	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		875 000	880	895	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	13 000 000	12 296	12 269	
PSP Capital Inc.	2,60 %	2032/03/01		1 650 000	1 621	1 552	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		1 925 000	1 948	1 986	
Royal Office Finance L.P.	5,21 %	2032/11/12	série A, fonds d'amortissement, rachetable	961 154	962	1 035	
					499 219	498 604	35,1 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux							
55 School Board Trust	5,90 %	2033/06/02	série A, rachetable	2 300 000	2 596	2 612	
CDP Financière inc.	3,70 %	2028/03/08		2 450 000	2 439	2 491	
CDP Financière inc.	3,95 %	2029/09/01		1 900 000	1 892	1 957	
CDP Financière inc.	4,20 %	2030/12/02		950 000	960	989	
Financement-Québec	5,25 %	2034/06/01		4 150 000	5 449	4 594	
First Nations Finance Authority	3,05 %	2028/06/01	série 2017-1	350 000	369	349	
First Nations Finance Authority	2,85 %	2032/06/01		725 000	713	686	
First Nations Finance Authority	4,10 %	2034/06/01	série 2017-1	8 000 000	8 107	8 104	
Hydro-Québec	2,00 %	2028/09/01		300 000	266	288	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		1 350 000	1 336	1 361	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	700 000	933	804	
Hydro-Québec	6,50 %	2035/02/15	série 19	2 850 000	4 355	3 460	
Hydro-Québec	6,00 %	2040/02/15		3 150 000	4 308	3 795	
Hydro-Québec	5,00 %	2045/02/15	série JM	3 850 000	5 542	4 220	
Hydro-Québec	5,00 %	2050/02/15	série JN	3 450 000	4 559	3 853	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		1 900 000	2 391	1 822	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, rachetable	300 000	307	287	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,85 %	2053/12/01	série C, rachetable	975 000	982	928	
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,63 %	2029/06/01	série A, rachetable	200 000	203	204	
Muskrat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		1 200 000	1 225	1 040	
New Brunswick F-M Project Co. Inc.	6,47 %	2027/11/30	coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, rachetable	818 446	906	850	
Newfoundland & Labrador Hydro	8,40 %	2026/02/27	série Y	300 000	362	318	
Newfoundland & Labrador Hydro	3,60 %	2045/12/01		625 000	581	546	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,25 %	2026/06/22		325 000	410	349	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Ontario Power Generation Inc.	1,17 %	2026/04/22	rachetable	600 000	591	585	
Ontario Power Generation Inc.	3,32 %	2027/10/04	rachetable	275 000	275	275	
Ontario Power Generation Inc.	2,98 %	2029/09/13	série 4, rachetable	1 050 000	1 037	1 022	
Ontario Power Generation Inc.	3,22 %	2030/04/08	rachetable	1 800 000	1 906	1 756	
Ontario Power Generation Inc.	4,25 %	2049/01/18	rachetable	325 000	325	307	
Ontario Power Generation Inc.	2,95 %	2051/02/21	rachetable	950 000	904	709	
Ontario School Boards Financing Corp.	7,20 %	2025/06/09	série 2000-A1	32 763	35	33	
Ontario School Boards Financing Corp.	6,55 %	2026/10/19		11 425	13	12	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,90 %	2027/10/11	série 02A2, fonds d'amortissement, rachetable	214 114	215	222	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,80 %	2028/11/07	série 03A2, fonds d'amortissement, rachetable	167 664	167	175	
Ontario School Boards Financing Corp.	4,79 %	2030/08/08	série 05A1, fonds d'amortissement, rachetable	391 989	392	404	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,07 %	2031/04/18	série 06A1, fonds d'amortissement, rachetable	972 684	992	1 018	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		925 000	911	875	
Ontario Teachers' Finance Trust	4,15 %	2029/11/01		625 000	624	649	
OPB Finance Trust	2,98 %	2027/01/25	série F, rachetable	250 000	250	249	
Province d'Alberta	2,20 %	2026/06/01		4 175 000	4 241	4 130	
Province d'Alberta	2,55 %	2027/06/01		1 175 000	1 240	1 162	
Province d'Alberta	2,90 %	2028/12/01		2 675 000	2 713	2 656	
Province d'Alberta	2,90 %	2029/09/20		2 450 000	2 522	2 420	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		4 275 000	4 072	3 849	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		4 700 000	4 717	4 761	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		700 000	828	728	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		6 600 000	6 100	5 931	
Province d'Alberta	3,30 %	2046/12/01		2 000 000	1 697	1 731	
Province d'Alberta	3,05 %	2048/12/01		675 000	721	554	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		6 700 000	6 360	5 531	
Province d'Alberta	2,95 %	2052/06/01		2 800 000	2 138	2 235	
Province de la Colombie-Britannique	2,30 %	2026/06/18		2 300 000	2 151	2 278	
Province de la Colombie-Britannique	6,15 %	2027/11/19		1 375 000	1 410	1 492	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2028/12/18		2 025 000	2 128	2 013	
Province de la Colombie-Britannique	5,70 %	2029/06/18		2 550 000	2 750	2 816	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		3 450 000	3 407	3 263	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		5 925 000	5 616	5 290	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2032/06/18		3 075 000	2 932	3 000	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		925 000	890	915	
Province de la Colombie-Britannique	4,70 %	2037/06/18		5 550 000	7 039	5 908	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		1 900 000	2 583	2 067	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		2 850 000	3 142	2 873	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	3 400 000	3 586	2 663	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		2 800 000	2 371	2 236	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		525 000	518	527	
Province du Manitoba	3,00 %	2028/06/02		2 300 000	2 380	2 293	
Province du Manitoba	2,75 %	2029/06/02		2 400 000	2 622	2 358	
Province du Manitoba	2,05 %	2030/06/02		2 300 000	2 298	2 158	
Province du Manitoba	2,05 %	2031/06/02		300 000	261	276	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		1 525 000	1 514	1 551	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		625 000	619	628	
Province du Manitoba	5,70 %	2037/03/05		1 700 000	1 990	1 959	
Province du Manitoba	4,65 %	2040/03/05		3 850 000	4 818	4 023	
Province du Manitoba	4,10 %	2041/03/05		2 300 000	2 755	2 248	
Province du Manitoba	4,05 %	2045/09/05		1 600 000	1 980	1 536	
Province du Manitoba	2,85 %	2046/09/05		2 425 000	2 176	1 918	
Province du Manitoba	3,20 %	2050/03/05		100 000	100	83	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		875 000	704	559	
Province du Manitoba	3,15 %	2052/09/05		200 000	170	163	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		650 000	584	597	
Province du Nouveau-Brunswick	2,35 %	2027/08/14		2 300 000	2 191	2 260	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2028/08/14		1 200 000	1 317	1 199	
Province du Nouveau-Brunswick	2,55 %	2031/08/14		1 450 000	1 367	1 371	
Province du Nouveau-Brunswick	4,45 %	2033/08/14		525 000	523	553	
Province du Nouveau-Brunswick	4,65 %	2035/09/26		200 000	192	212	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		1 700 000	1 935	1 777	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2041/06/03		1 600 000	2 070	1 699	
Province du Nouveau-Brunswick	3,55 %	2043/06/03		200 000	179	181	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2048/08/14		350 000	348	287	
Province du Nouveau-Brunswick	3,05 %	2050/08/14		2 200 000	2 406	1 775	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		1 700 000	1 678	1 628	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2029/06/02		2 425 000	2 575	2 385	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75 %	2030/06/02		1 600 000	1 530	1 471	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05 %	2031/06/02		2 425 000	2 345	2 223	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	5,70 %	2035/10/17		200 000	208	227	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70 %	2048/10/17		775 000	807	686	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65 %	2050/10/17	série 7H	3 600 000	3 270	2 610	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15 %	2052/12/02		1 350 000	1 290	1 074	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10 %	2027/06/01		1 700 000	1 564	1 664	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,05 %	2029/06/01		625 000	640	647	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00 %	2030/09/01		1 725 000	1 708	1 608	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40 %	2031/12/01		875 000	859	816	
Province de la Nouvelle-Écosse	6,60 %	2031/12/01		325 000	345	386	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,90 %	2035/06/01		100 000	99	108	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,50 %	2037/06/01		1 800 000	2 188	1 873	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15 %	2051/12/01		2 425 000	2 556	1 984	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,50 %	2062/06/02		600 000	577	513	
Province d'Ontario	1,85 %	2027/02/01		2 300 000	2 098	2 247	
Province d'Ontario	2,60 %	2027/06/02		5 600 000	5 392	5 547	
Province d'Ontario	7,60 %	2027/06/02	série KJ	975 000	1 260	1 078	
Province d'Ontario	3,60 %	2028/03/08		1 525 000	1 496	1 550	
Province d'Ontario	2,90 %	2028/06/02		5 400 000	5 692	5 370	
Province d'Ontario	3,40 %	2028/09/08		1 050 000	1 046	1 060	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		1 125 000	1 060	1 043	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		6 600 000	6 743	6 201	
Province d'Ontario	1,35 %	2030/12/02		10 050 000	9 469	8 984	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		8 675 000	8 588	8 057	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		16 075 000	15 949	16 281	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		5 300 000	6 749	6 100	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		5 300 000	5 076	5 289	
Province d'Ontario	5,60 %	2035/06/02		17 250 000	21 043	19 761	
Province d'Ontario	8,25 %	2036/06/20		2 700 000	4 031	3 701	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		14 600 000	18 077	15 583	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		8 200 000	10 752	8 634	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		8 250 000	9 356	8 713	
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		9 725 000	8 100	7 683	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		10 200 000	9 472	8 160	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		24 400 000	17 599	18 480	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		5 700 000	3 404	3 624	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		4 500 000	3 114	3 304	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		9 825 000	8 814	9 125	
Province d'Ontario	4,15 %	2054/12/02		800 000	734	795	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	6,10 %	2027/07/29		600 000	704	643	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20 %	2028/02/11		1 050 000	1 037	990	
Province de Québec	8,50 %	2026/04/01		1 200 000	1 403	1 279	
Province de Québec	2,50 %	2026/09/01		6 800 000	6 433	6 746	
Province de Québec	2,75 %	2027/09/01		2 275 000	2 377	2 258	
Province de Québec	2,75 %	2028/09/01		1 850 000	1 971	1 827	
Province de Québec	2,30 %	2029/09/01		9 200 000	9 635	8 856	
Province de Québec	6,00 %	2029/10/01	série OS	900 000	1 214	1 010	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		10 925 000	11 019	10 136	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		600 000	585	556	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		3 050 000	2 819	2 702	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		200 000	200	202	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		6 650 000	6 217	6 501	
Province de Québec	5,75 %	2036/12/01		5 500 000	6 222	6 403	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		6 450 000	7 963	7 049	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		2 000 000	2 198	2 000	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		9 475 000	11 184	8 405	
Province de Québec	3,10 %	2051/12/01		12 825 000	12 409	10 532	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		12 500 000	9 290	9 669	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		6 700 000	6 677	6 908	
Province de la Saskatchewan	3,05 %	2028/12/02		3 475 000	3 780	3 467	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		3 600 000	3 442	3 408	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		1 550 000	1 525	1 439	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	2 300 000	2 905	2 453	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		3 450 000	4 182	3 286	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		1 850 000	1 960	1 591	
Province de la Saskatchewan	3,10 %	2050/06/02		2 300 000	2 493	1 897	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		650 000	643	649	
					507 039	472 026	33,1 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Aéroports de Montréal	5,67 %	2037/10/16	série H, rachetable	100 000	103	112	
Aéroports de Montréal	5,47 %	2040/04/16	série I, rachetable	2 600 000	3 324	2 881	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,20 %	2036/10/07	série A, rachetable	900 000	874	804	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,45 %	2041/10/07	série C, rachetable	1 150 000	1 124	1 007	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		300 000	300	206	
Ville de Montréal	3,00 %	2027/09/01		275 000	274	274	
Ville de Montréal	3,15 %	2028/09/01		2 375 000	2 626	2 367	
Ville de Montréal	1,75 %	2030/09/01		1 675 000	1 613	1 529	
Ville de Montréal	2,00 %	2031/09/01		875 000	856	793	
Ville de Montréal	4,10 %	2034/12/01		1 800 000	1 773	1 810	
Ville de Montréal	3,15 %	2036/12/01		125 000	125	113	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		1 150 000	1 205	1 053	
Ville de Montréal	2,40 %	2041/12/01		2 425 000	2 279	1 839	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Ville de Montréal	6,00 %	2043/06/01		895 000	908	1 065	
Ville de Montréal	4,40 %	2043/12/01		750 000	743	743	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		200 000	191	161	
Ville d'Ottawa	2,50 %	2051/05/11		1 100 000	1 061	774	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		200 000	199	193	
Ville de Toronto	2,40 %	2026/06/24		250 000	244	248	
Ville de Toronto	2,65 %	2029/11/09		600 000	605	584	
Ville de Toronto	3,50 %	2036/06/02		2 075 000	1 946	1 965	
Ville de Toronto	2,60 %	2039/09/24		75 000	74	61	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		600 000	625	656	
Ville de Toronto	4,70 %	2041/06/10		200 000	199	207	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		725 000	698	593	
Ville de Toronto	3,80 %	2042/12/13		500 000	486	462	
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		200 000	199	199	
Ville de Toronto	3,25 %	2046/06/24		75 000	71	62	
Ville de Toronto	3,20 %	2048/08/01		300 000	299	245	
Ville de Vancouver	2,85 %	2027/11/03		150 000	150	149	
Ville de Vancouver	2,30 %	2031/11/05		275 000	275	255	
Ville de Winnipeg	5,90 %	2029/02/02	série VW	540 000	565	594	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45 %	2029/07/30		334 202	358	357	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		400 000	568	469	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,26 %	2037/06/01	rachetable	125 000	125	112	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,75 %	2039/10/17	série 19-2, rachetable	1 850 000	1 813	1 523	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,15 %	2051/10/05	série 21-1, rachetable	750 000	714	600	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,95 %	2027/12/01		600 000	695	631	
Municipal Finance Authority of British Columbia	3,05 %	2028/10/23		2 450 000	2 707	2 440	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,50 %	2028/12/03		325 000	325	341	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		1 000 000	972	786	
L'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	3,93 %	2045/06/09	série E, fonds d'amortissement, rachetable	176 749	177	161	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		300 000	299	310	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		125 000	140	116	
Municipalité régionale de York	2,60 %	2025/12/15		150 000	149	149	
Municipalité régionale de York	2,35 %	2027/06/09		600 000	568	590	
Municipalité régionale de York	2,65 %	2029/04/18		900 000	909	879	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		1 475 000	1 443	1 365	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		300 000	299	303	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,25 %	2028/11/23		100 000	100	100	
South Coast British Columbia Transportation Authority	4,45 %	2044/06/09		100 000	116	100	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,85 %	2052/02/09		200 000	205	182	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, rachetable	125 000	125	79	
Université de Toronto	6,78 %	2031/07/18	rachetable	625 000	657	718	
Université de Toronto	5,84 %	2043/12/15	série B	700 000	811	800	
Administration de l'aéroport de Vancouver	7,43 %	2026/12/07	série B, coupon à taux croissant, rachetable	775 000	934	831	
Administration de l'aéroport de Vancouver	2,80 %	2050/09/21	série J, rachetable	450 000	450	337	
Winnipeg Airports Authority Inc.	3,04 %	2051/02/03	série G, rachetable	1 500 000	1 452	1 102	
Université York	5,84 %	2044/05/04		850 000	850	968	
					43 975	40 353	2,8 %
Obligations de sociétés							
407 International Inc.	6,47 %	2029/07/27	série 99-A2, rachetable	1 800 000	2 247	2 017	
407 International Inc.	3,14 %	2030/03/06	rachetable	325 000	325	319	
407 International Inc.	5,96 %	2035/12/03		850 000	1 044	974	
407 International Inc.	3,65 %	2044/09/08	rachetable	175 000	175	155	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	rachetable	1 050 000	1 218	948	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	rachetable	125 000	125	110	
407 International Inc.	2,84 %	2050/03/07	rachetable	400 000	399	298	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, rachetable	225 000	225	236	
407 International Inc.	4,68 %	2053/10/07	rachetable	100 000	100	102	
407 International Inc.	4,89 %	2054/04/04	rachetable	200 000	200	211	
AIMCo Realty Investors L.P.	2,71 %	2029/06/01	série 4, rachetable	2 000 000	1 967	1 921	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	1 497 193	1 579	1 351	
Alectra Inc.	1,75 %	2031/02/11	rachetable	1 200 000	1 173	1 073	
Algonquin Power Co.	2,85 %	2031/07/15	rachetable	950 000	931	951	
Alimentation Couche-Tard Inc.	5,59 %	2030/09/25	rachetable	1 025 000	1 029	1 104	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	rachetable	300 000	300	303	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	rachetable	450 000	450	413	
AltaGas Ltd.	5,14 %	2034/03/14	rachetable	100 000	100	105	
AltaLink L.P.	5,25 %	2036/09/22	rachetable	1 150 000	1 460	1 244	
AltaLink L.P.	3,99 %	2042/06/30	rachetable	1 800 000	2 061	1 681	
AltaLink L.P.	4,92 %	2043/09/17		175 000	175	183	
AltaLink L.P.	4,05 %	2044/11/21	série 14-3, rachetable	200 000	200	187	
AltaLink L.P.	3,72 %	2046/12/03	rachetable	225 000	225	200	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	1 800 000	1 802	1 723	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, rachetable	1 426 107	1 429	1 525	
Banque de Montréal	1,76 %	2026/03/10	rachetable	325 000	325	319	
Banque de Montréal	1,55 %	2026/05/28	rachetable	1 600 000	1 583	1 562	
Banque de Montréal	2,70 %	2026/12/09		200 000	200	198	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	rachetable	1 350 000	1 350	1 374	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		4 100 000	4 383	4 075	
Banque de Montréal	5,04 %	2028/05/29	rachetable	1 475 000	1 478	1 541	
Banque de Montréal	4,42 %	2029/07/17	rachetable	1 200 000	1 200	1 233	
Banque de Montréal	1,93 %	2031/07/22	taux variable, rachetable	3 600 000	3 469	3 513	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, rachetable	2 090 000	2 088	2 231	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,50 %	2025/12/29		5 500 000	5 566	5 612	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,62 %	2026/12/02		275 000	275	272	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,95 %	2027/03/08		8 600 000	8 468	8 503	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	1,40 %	2027/11/01		4 250 000	4 133	4 029	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,10 %	2028/02/02		2 300 000	2 141	2 281	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,93 %	2032/05/03	taux variable, rachetable	800 000	770	802	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,68 %	2033/08/02	taux variable, rachetable	1 125 000	1 114	1 188	
BCI QuadReal Realty	1,07 %	2026/02/04	rachetable	1 100 000	1 092	1 074	
bcIMC Realty Corp.	3,00 %	2027/03/31	rachetable	300 000	319	298	
Bell Canada	8,88 %	2026/04/17		403 000	508	427	
Bell Canada	2,90 %	2026/08/12	rachetable	300 000	299	298	
Bell Canada	1,65 %	2027/08/16	rachetable	475 000	475	455	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	rachetable	300 000	307	327	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	rachetable	450 000	449	461	
Bell Canada	3,00 %	2031/03/17	rachetable	2 300 000	1 990	2 160	
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		475 000	518	557	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, rachetable	1 800 000	1 877	2 001	
Bell Canada	4,35 %	2045/12/18	rachetable	150 000	149	134	
Bell Canada	4,45 %	2047/02/27	rachetable	150 000	149	135	
Bell Canada	3,50 %	2050/09/30	rachetable	475 000	475	361	
Bell Canada	4,05 %	2051/03/17	rachetable	1 075 000	1 041	899	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	rachetable	650 000	640	645	
Bridging North America G.P.	4,34 %	2053/08/31	série B, fonds d'amortissement	100 000	104	88	
British Columbia Ferry Services Inc.	4,70 %	2043/10/23	série 13-1, rachetable	1 350 000	1 708	1 380	
British Columbia Investment Management Corp.	4,90 %	2033/06/02		500 000	535	541	
Broadcast Centre Trust	7,53 %	2027/05/01	rachetable	185 073	238	193	
Brookfield Asset Management Inc.	4,82 %	2026/01/28	rachetable	600 000	657	607	
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		800 000	798	886	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	rachetable	650 000	719	659	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	3,41 %	2029/10/09	rachetable	325 000	325	318	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	475 000	475	512	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86 %	2032/09/01	rachetable	275 000	275	249	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	375 000	375	399	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,95 %	2053/07/27	rachetable	300 000	300	336	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,25 %	2029/01/15	rachetable	150 000	150	153	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,38 %	2030/01/15	série 12, rachetable	1 150 000	1 136	1 125	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,29 %	2033/10/28	rachetable	400 000	400	426	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,33 %	2050/08/13	rachetable	250 000	250	188	
BRP Finance ULC	5,84 %	2036/11/05	série 4, rachetable	300 000	300	329	
Bruce Power L.P.	4,01 %	2029/06/21	série 17-2, rachetable	325 000	325	329	
Bruce Power L.P.	4,00 %	2030/06/21	série 20-1, rachetable	1 800 000	1 896	1 809	
Bruce Power L.P.	4,13 %	2033/06/21	série 18-1, rachetable	275 000	275	272	
Bruce Power L.P.	4,75 %	2049/06/21	série 19, rachetable	300 000	300	299	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, rachetable	725 000	713	713	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	rachetable	200 000	200	208	
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	6,40 %	2028/12/11	série B, rachetable	650 000	621	713	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10 %	2026/01/19		2 500 000	2 448	2 447	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25 %	2027/01/07		3 425 000	3 195	3 346	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05 %	2027/10/07	rachetable	3 450 000	3 496	3 582	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50 %	2028/01/14	rachetable	3 450 000	3 518	3 635	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20 %	2032/04/07	taux variable, rachetable	1 300 000	1 295	1 312	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35 %	2033/04/20	taux variable, rachetable	975 000	959	1 017	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,20 %	2028/07/31	rachetable	225 000	224	223	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,40 %	2033/05/10	rachetable	1 575 000	1 543	1 618	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,60 %	2047/08/01	rachetable	1 300 000	1 356	1 123	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,70 %	2053/05/10	rachetable	675 000	666	690	
Canadian Natural Resources Ltd.	3,42 %	2026/12/01	rachetable	2 650 000	2 783	2 652	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,50 %	2028/01/17	rachetable	300 000	300	290	
Canadian Natural Resources Ltd.	4,85 %	2047/05/30	rachetable	175 000	175	172	
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	rachetable	1 075 000	1 063	1 046	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,15 %	2029/03/13	rachetable	300 000	299	295	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,45 %	2039/11/17	rachetable	750 000	1 035	896	
La Société Canadian Tire Ltée	5,37 %	2030/09/16	rachetable	875 000	876	927	
Banque Canadienne de l'Ouest	1,82 %	2027/12/16	rachetable	775 000	758	743	
Capital City Link G.P.	4,39 %	2046/03/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	169 009	169	161	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	650 000	640	658	
Capital Power Corp.	3,15 %	2032/10/01	rachetable	850 000	822	771	
Capital Power Corp.	5,97 %	2034/01/25	rachetable	1 100 000	1 100	1 195	
CCL Industries Inc.	3,86 %	2028/04/13	série 1, rachetable	75 000	75	75	
Cenovus Energy Inc.	3,60 %	2027/03/10	rachetable	2 050 000	2 102	2 053	
Central 1 Credit Union	5,42 %	2025/09/29		475 000	475	481	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Central 1 Credit Union	1,32 %	2026/01/29		225 000	223	220	
Central 1 Credit Union	4,65 %	2028/02/07		825 000	819	842	
CGI inc.	3,99 %	2027/09/07		910 000	910	920	
CGI inc.	2,10 %	2028/09/18	rachetable	700 000	682	664	
CGI inc.	4,15 %	2029/09/05	rachetable	640 000	640	649	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,06 %	2025/11/24	série F, rachetable	200 000	200	201	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,46 %	2026/11/30	série Q, rachetable	325 000	325	319	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85 %	2027/05/21	série P, rachetable	350 000	350	344	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18 %	2028/03/08	série L, rachetable	200 000	200	203	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53 %	2029/06/11	série M, rachetable	850 000	837	837	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98 %	2030/03/04	série N, rachetable	1 050 000	1 050	998	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40 %	2033/03/01	rachetable	275 000	275	291	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70 %	2034/02/28	rachetable	400 000	400	431	
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	103 864	104	102	
CNH Industrial Capital Canada Ltd.	5,50 %	2026/08/11		475 000	474	490	
Coopérative de crédit fédérale Coast Capital Savings	5,25 %	2030/10/29	taux variable, rachetable	1 000 000	1 098	1 002	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	4,69 %	2029/09/30	série B	540 000	540	563	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,40 %	2036/09/30	série E	300 000	300	328	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,54 %	2039/06/30	série F	1 800 000	1 800	1 990	
Comber Wind L.P.	5,13 %	2030/11/15	fonds d'amortissement, rachetable	78 465	78	80	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/09/30	série A, fonds d'amortissement	151 118	151	147	
Fonds de placement immobilier Crombie	3,13 %	2031/08/12	série J, rachetable	400 000	400	370	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	211 241	211	199	
CT REIT	3,29 %	2026/06/01	série D, rachetable	125 000	125	125	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, rachetable	350 000	350	350	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	rachetable	350 000	350	336	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	rachetable	650 000	721	694	
CU Inc.	4,54 %	2041/10/24		750 000	894	750	
CU Inc.	3,81 %	2042/09/10		1 150 000	1 318	1 049	
CU Inc.	4,72 %	2043/09/09	rachetable	875 000	961	894	
CU Inc.	4,09 %	2044/09/02	rachetable	600 000	703	565	
CU Inc.	3,96 %	2045/07/27	rachetable	325 000	325	300	
CU Inc.	4,95 %	2050/11/18	rachetable	100 000	100	106	
CU Inc.	4,66 %	2054/09/11	rachetable	700 000	700	714	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,77 %	2028/09/25		2 825 000	2 897	3 013	
Dollarama inc.	1,51 %	2027/09/20	rachetable	2 525 000	2 418	2 403	
Dollarama inc.	5,53 %	2028/09/26	rachetable	400 000	400	426	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	1,66 %	2025/12/22	série A, rachetable	125 000	125	123	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,54 %	2026/12/07	série D, rachetable	475 000	475	465	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,06 %	2027/06/17	série C, rachetable	375 000	375	360	
Dream Summit Industrial L.P.	2,25 %	2027/01/12	série C, rachetable	700 000	626	681	
Dream Summit Industrial L.P.	2,44 %	2028/07/14	série D, rachetable	650 000	565	618	
Dream Summit Industrial L.P.	5,11 %	2029/02/12	rachetable	300 000	300	312	
Eagle Credit Card Trust	1,55 %	2026/06/17	série A	850 000	842	829	
Eagle Credit Card Trust	4,78 %	2027/07/17	série A	600 000	598	618	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,95 %	2050/11/22	rachetable	200 000	200	209	
Enbridge Gas Inc.	5,46 %	2028/10/06	rachetable	400 000	400	427	
Enbridge Gas Inc.	3,59 %	2047/11/22	rachetable	250 000	250	213	
Enbridge Gas Inc.	3,51 %	2047/11/29	rachetable	200 000	200	168	
Enbridge Gas Inc.	3,65 %	2050/04/01	rachetable	1 150 000	1 306	982	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	rachetable	325 000	325	377	
Enbridge Inc.	5,70 %	2027/11/09	rachetable	975 000	982	1 029	
Enbridge Inc.	4,90 %	2028/05/26	rachetable	275 000	275	286	
Enbridge Inc.	7,20 %	2032/06/18	rachetable	750 000	914	871	
Enbridge Inc.	5,75 %	2039/09/02	rachetable	300 000	300	320	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	rachetable	1 350 000	1 433	1 220	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	rachetable	1 800 000	1 973	1 692	
Enbridge Inc.	5,76 %	2053/05/26	rachetable	700 000	700	770	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	3 400 000	3 518	3 435	
Enbridge Inc.	6,63 %	2078/04/12	série C, taux variable, rachetable	400 000	400	421	
Enbridge Inc.	5,00 %	2082/01/19	taux variable, rachetable	200 000	157	193	
Enbridge Inc.	8,75 %	2084/01/15	taux variable, convertible, rachetable	1 150 000	1 155	1 365	
Enbridge Pipelines Inc.	3,52 %	2029/02/22	rachetable	1 600 000	1 538	1 588	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	rachetable	400 000	400	374	
Enbridge Pipelines Inc.	5,35 %	2039/11/10	rachetable	350 000	350	361	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	rachetable	1 800 000	2 185	1 853	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	rachetable	150 000	150	135	
Enbridge Pipelines Inc.	4,20 %	2051/05/12	rachetable	700 000	671	614	
Énergir inc.	3,53 %	2047/05/16	série U, rachetable	100 000	96	85	
ENMAX Corp.	3,84 %	2028/06/05	série 4, rachetable	1 300 000	1 422	1 300	
EPCOR Utilities Inc.	2,41 %	2031/06/30	rachetable	1 250 000	1 228	1 149	
EPCOR Utilities Inc.	6,65 %	2038/04/15	rachetable	1 150 000	1 735	1 390	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	rachetable	200 000	200	200	
EPCOR Utilities Inc.	3,55 %	2047/11/27	rachetable	100 000	100	86	
EPCOR Utilities Inc.	3,11 %	2049/07/08	rachetable	650 000	612	512	
EPCOR Utilities Inc.	4,99 %	2054/05/31	rachetable	700 000	700	748	
Banque Équitable	1,88 %	2025/11/26		800 000	781	788	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Fair Hydro Trust	3,36 %	2033/05/15	rachetable	425 000	437	410	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,25 %	2027/12/06	rachetable	375 000	389	381	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,23 %	2029/06/14	rachetable	275 000	275	279	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,73 %	2034/11/22	rachetable	1 400 000	1 399	1 419	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	5,23 %	2054/11/23	rachetable	800 000	800	825	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,09 %	2026/01/21		650 000	642	636	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,59 %	2026/09/10		800 000	791	778	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99 %	2031/05/28	taux variable, rachetable	1 075 000	1 066	1 053	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28 %	2034/05/15	taux variable, rachetable	600 000	600	626	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	rachetable	250 000	250	256	
FPI First Capital	3,60 %	2026/05/06	série T, rachetable	100 000	100	100	
FPI First Capital	3,46 %	2027/01/22	série V, rachetable	800 000	792	796	
FPI First Capital	3,45 %	2028/03/01	rachetable	750 000	734	740	
FPI First Capital	5,57 %	2031/03/01	rachetable	100 000	100	106	
First National Financial Corp.	2,96 %	2025/11/17	série 3, rachetable	450 000	427	446	
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	102 029	102	95	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	rachetable	1 550 000	1 549	1 656	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,44 %	2029/02/09	rachetable	400 000	400	415	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	rachetable	560 000	560	586	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2031/05/23	rachetable	950 000	950	989	
Fortified Trust	1,96 %	2026/10/23	série A	1 325 000	1 316	1 293	
Fortified Trust	4,42 %	2027/12/23	série A	375 000	375	384	
FortisAlberta Inc.	5,85 %	2038/04/15	rachetable	300 000	395	337	
FortisAlberta Inc.	5,37 %	2039/10/30	rachetable	950 000	1 063	1 029	
FortisAlberta Inc.	2,63 %	2051/06/08	rachetable	150 000	150	106	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02		1 900 000	2 475	2 164	
FortisBC Energy Inc.	2,54 %	2050/07/13	rachetable	1 050 000	1 000	732	
Financière General Motors du Canada Ltée	1,75 %	2026/04/15	rachetable	1 725 000	1 699	1 687	
Financière General Motors du Canada Ltée	3,15 %	2027/02/08	rachetable	600 000	592	595	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	200 000	200	208	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,00 %	2029/02/09	rachetable	550 000	549	570	
Genworth MI Canada Inc.	2,96 %	2027/03/01	rachetable	200 000	200	195	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	rachetable	1 450 000	1 529	1 431	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	rachetable	375 000	375	407	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	850 000	853	907	
Grand Renewable Solar L.P.	3,93 %	2035/01/31	série 1A, fonds d'amortissement, rachetable	122 309	122	118	
Granite REIT Holdings L.P.	3,06 %	2027/06/04	série 4, rachetable	775 000	787	764	
Granite REIT Holdings L.P.	2,19 %	2028/08/30	rachetable	650 000	630	613	
Granite REIT Holdings L.P.	2,38 %	2030/12/18	rachetable	350 000	350	317	
Great-West Lifeco Inc.	2,38 %	2030/05/14	rachetable	1 350 000	1 352	1 267	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	rachetable	400 000	560	467	
Great-West Lifeco Inc.	6,00 %	2039/11/16		200 000	200	229	
Great-West Lifeco Inc.	2,98 %	2050/07/08	rachetable	725 000	675	549	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	rachetable	150 000	150	147	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	1 509 394	1 845	1 766	
Honda Canada Finance Inc.	1,71 %	2026/09/28		300 000	300	292	
Honda Canada Finance Inc.	4,90 %	2029/02/21		250 000	250	261	
Hospital for Sick Children (The)	3,42 %	2057/12/07	série B, rachetable	75 000	75	60	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership	5,44 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, rachetable	251 215	251	262	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	rachetable	225 000	225	210	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	rachetable	725 000	806	846	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	rachetable	850 000	823	763	
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	rachetable	1 550 000	1 525	1 419	
Hydro One Inc.	5,49 %	2040/07/16	rachetable	2 400 000	2 868	2 655	
Hydro One Inc.	4,39 %	2041/09/26		1 800 000	2 207	1 768	
Hydro One Inc.	3,63 %	2049/06/25	rachetable	1 300 000	1 458	1 128	
Hydro One Inc.	4,85 %	2054/11/30	rachetable	1 600 000	1 650	1 687	
Hydro One Ltd.	1,41 %	2027/10/15	rachetable	400 000	400	382	
Hyundai Capital Canada Inc.	2,01 %	2026/05/12	série A, rachetable	425 000	425	417	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		100 000	100	103	
Hyundai Capital Canada Inc.	3,20 %	2027/02/16	rachetable	750 000	743	745	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	rachetable	375 000	375	395	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	rachetable	300 000	300	311	
Société financière IGM Inc.	7,00 %	2032/12/31		350 000	436	406	
Société financière IGM Inc.	4,12 %	2047/12/09	rachetable	250 000	250	229	
Intact Corporation financière	2,85 %	2027/06/07	rachetable	200 000	200	197	
Intact Corporation financière	1,93 %	2030/12/16	rachetable	450 000	450	409	
Intact Corporation financière	2,95 %	2050/12/16	rachetable	950 000	907	711	
Intact Corporation financière	5,28 %	2054/09/14	rachetable	300 000	300	331	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	rachetable	2 100 000	2 232	2 118	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	710 000	709	753	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	rachetable	400 000	400	438	
Inter Pipeline Ltd.	4,64 %	2044/05/30	rachetable	400 000	401	358	
John Deere Financial Inc.	1,63 %	2026/04/09		1 150 000	1 143	1 127	
John Deere Financial Inc.	4,95 %	2027/06/14		250 000	250	259	
John Deere Financial Inc.	4,38 %	2028/07/11		1 800 000	1 799	1 850	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
John Deere Financial Inc.	4,63 %	2029/04/04		1 200 000	1 217	1 248	
Keyera Corp.	3,96 %	2030/05/29	rachetable	950 000	1 002	947	
Keyera Corp.	5,66 %	2054/01/04	rachetable	1 000 000	1 000	1 070	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,65 %	2027/11/08		1 150 000	1 398	1 238	
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	2030/05/07	rachetable	1 150 000	1 170	1 073	
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90 %	2036/01/18	rachetable	1 800 000	2 334	1 985	
Lower Mattagami Energy L.P.	4,94 %	2043/09/21	rachetable	400 000	512	421	
Magna International Inc.	4,95 %	2031/01/31	rachetable	275 000	275	287	
Banque Manuvie du Canada	2,86 %	2027/02/16		2 200 000	2 033	2 179	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, rachetable	1 025 000	1 024	1 075	
Société Financière Manuvie	2,82 %	2035/05/13	taux variable, rachetable	875 000	793	828	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,20 %	2025/12/04		300 000	300	305	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,12 %	2028/06/27		175 000	175	183	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	rachetable	1 450 000	1 499	1 447	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	rachetable	200 000	200	207	
Metro Inc.	5,03 %	2044/12/01	série D, rachetable	325 000	325	330	
Metro Inc.	3,41 %	2050/02/28	rachetable	250 000	250	197	
Banque Nationale du Canada	1,53 %	2026/06/15		600 000	592	585	
Banque Nationale du Canada	2,24 %	2026/11/04		1 350 000	1 334	1 322	
Banque Nationale du Canada	4,98 %	2027/03/18	taux flottant, rachetable	300 000	300	305	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		450 000	450	473	
Banque Nationale du Canada	5,43 %	2032/08/16	taux variable, rachetable	100 000	96	104	
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, rachetable	600 000	600	626	
NAV Canada	0,94 %	2026/02/09	série 21-1, rachetable	900 000	869	878	
NAV Canada	7,40 %	2027/06/01	série 96-3	375 000	419	409	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	rachetable	750 000	711	577	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	174 802	175	178	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	3,20 %	2026/04/24	rachetable	250 000	249	249	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2027/06/01	série J, rachetable	775 000	787	763	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2031/06/01	série N, rachetable	4 725 000	4 590	4 442	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	4,15 %	2033/06/01	série H, rachetable	850 000	835	851	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	438 441	438	404	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	87 783	88	85	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	4,12 %	2042/06/30	série A, fonds d'amortissement	247 578	248	227	
Nova Scotia Power Inc.	6,95 %	2033/08/25		650 000	756	749	
Nova Scotia Power Inc.	4,15 %	2042/03/06	rachetable	2 300 000	2 606	2 084	
OMERS Realty Corp.	3,63 %	2030/06/05	série 11, rachetable	2 525 000	2 322	2 499	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		1 300 000	1 305	1 409	
Pembina Pipeline Corp.	3,62 %	2029/04/03	rachetable	100 000	89	99	
Pembina Pipeline Corp.	3,31 %	2030/02/01	série 15, rachetable	1 250 000	1 320	1 217	
Pembina Pipeline Corp.	3,53 %	2031/12/10	rachetable	725 000	705	697	
Pembina Pipeline Corp.	4,75 %	2043/04/30	rachetable	2 500 000	2 539	2 377	
Pembina Pipeline Corp.	4,81 %	2044/03/25	série 4, rachetable	1 150 000	1 279	1 096	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	rachetable	250 000	250	236	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	rachetable	750 000	722	682	
Pembina Pipeline Corp.	4,67 %	2050/05/28	rachetable	125 000	125	116	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,90 %	2039/05/31	fonds d'amortissement	222 528	223	225	
Plenary Properties LTAP L.P.	6,29 %	2044/01/31	fonds d'amortissement, rachetable	407 354	431	457	
Power Corporation du Canada	8,57 %	2039/04/22		1 650 000	2 211	2 296	
Primaris REIT	5,00 %	2030/03/15	rachetable	250 000	250	257	
Primaris REIT	5,30 %	2032/03/15	rachetable	250 000	250	259	
Fonds de placement immobilier RioCan	1,97 %	2026/06/15	série AD, rachetable	300 000	300	294	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36 %	2027/03/10	série AC, rachetable	350 000	350	341	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83 %	2028/11/08	série AE, rachetable	650 000	630	622	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96 %	2029/10/01	rachetable	850 000	849	910	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46 %	2031/03/01	rachetable	300 000	300	315	
Rogers Communications Inc.	3,80 %	2027/03/01	rachetable	400 000	404	402	
Rogers Communications Inc.	5,70 %	2028/09/28	rachetable	1 100 000	1 102	1 170	
Rogers Communications Inc.	4,40 %	2028/11/02	rachetable	650 000	728	663	
Rogers Communications Inc.	3,25 %	2029/05/01	rachetable	2 650 000	2 839	2 585	
Rogers Communications Inc.	3,30 %	2029/12/10	rachetable	200 000	172	194	
Rogers Communications Inc.	4,25 %	2032/04/15	rachetable	1 400 000	1 387	1 393	
Rogers Communications Inc.	5,90 %	2033/09/21	rachetable	750 000	750	824	
Rogers Communications Inc.	6,68 %	2039/11/04	rachetable	300 000	300	346	
Rogers Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	rachetable	1 500 000	1 862	1 742	
Rogers Communications Inc.	6,11 %	2040/08/25		400 000	400	438	
Banque Royale du Canada	5,34 %	2026/06/23		1 700 000	1 705	1 746	
Banque Royale du Canada	2,33 %	2027/01/28		2 000 000	2 033	1 957	
Banque Royale du Canada	4,61 %	2027/07/26		3 000 000	2 991	3 083	
Banque Royale du Canada	4,64 %	2028/01/17		1 750 000	1 750	1 805	
Banque Royale du Canada	1,83 %	2028/07/31		350 000	298	332	
Banque Royale du Canada	5,23 %	2030/06/24		1 100 000	1 100	1 175	
Banque Royale du Canada	2,09 %	2030/06/30	taux variable, rachetable	3 825 000	3 899	3 798	
Banque Royale du Canada	2,14 %	2031/11/03	taux variable, rachetable	2 250 000	2 230	2 191	
Banque Royale du Canada	2,94 %	2032/05/03	taux variable, rachetable	2 275 000	2 257	2 238	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, rachetable	975 000	954	920	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	475 000	475	491	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	taux variable, convertible, rachetable	2 800 000	2 820	2 911	
Saputo Inc.	1,42 %	2026/06/19	rachetable	225 000	225	219	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	rachetable	400 000	411	388	
Saputo Inc.	2,30 %	2028/06/22	rachetable	950 000	933	910	
Fiducie de capital Banque Scotia	5,65 %	2056/12/31	série 06-1, taux variable, rachetable	650 000	669	702	
SmartCentres REIT	1,74 %	2025/12/16	série X, rachetable	600 000	592	590	
SmartCentres REIT	3,44 %	2026/08/28	série P, rachetable	125 000	125	125	
SmartCentres REIT	3,19 %	2027/06/11	série V, rachetable	1 200 000	1 191	1 181	
SmartCentres REIT	3,83 %	2027/12/21	série S, rachetable	150 000	150	149	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, rachetable	650 000	649	620	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	rachetable	250 864	251	289	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,32 %	2030/02/01		600 000	600	608	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,62 %	2032/02/01	rachetable	700 000	700	709	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,93 %	2035/02/01	rachetable	700 000	700	712	
Fiducie de capital Sun Life	7,09 %	2032/06/30	série B, rachetable	700 000	830	798	
Financière Sun Life inc.	2,46 %	2031/11/18	taux variable, rachetable	725 000	717	712	
Financière Sun Life inc.	2,80 %	2033/11/21	taux variable, rachetable	2 100 000	2 066	2 029	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, rachetable	450 000	450	482	
Financière Sun Life inc.	3,15 %	2036/11/18	taux variable, rachetable	1 650 000	1 626	1 554	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	rachetable	1 000 000	955	863	
TELUS Corp.	2,35 %	2028/01/27	rachetable	1 050 000	1 032	1 012	
TELUS Corp.	4,80 %	2028/12/15	rachetable	6 600 000	6 829	6 836	
TELUS Corp.	3,30 %	2029/05/02	série CY, rachetable	325 000	322	318	
TELUS Corp.	3,15 %	2030/02/19	série CAA, rachetable	1 050 000	1 030	1 011	
TELUS Corp.	2,05 %	2030/10/07	rachetable	450 000	449	405	
TELUS Corp.	5,25 %	2032/11/15	rachetable	3 200 000	3 171	3 374	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	rachetable	450 000	449	489	
TELUS Corp.	4,40 %	2043/04/01	rachetable	1 450 000	1 634	1 316	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	rachetable	375 000	372	355	
TELUS Corp.	4,70 %	2048/03/06	série CW, rachetable	175 000	173	164	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	800 000	763	676	
TELUS Corp.	5,95 %	2053/09/08	rachetable	950 000	949	1 055	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	rachetable	300 000	300	297	
Groupe TMX Ltée	4,68 %	2029/08/16	rachetable	200 000	200	209	
Groupe TMX Ltée	2,02 %	2031/02/12	série F, rachetable	1 400 000	1 342	1 270	
Groupe TMX Ltée	4,84 %	2032/02/18	rachetable	600 000	600	631	
Groupe TMX Ltée	4,97 %	2034/02/16	rachetable	300 000	300	317	
Toronto Hydro Corp.	2,52 %	2026/08/25	série 12, rachetable	1 100 000	1 097	1 088	
Toronto Hydro Corp.	2,47 %	2031/10/20	rachetable	1 150 000	1 128	1 063	
Toronto Hydro Corp.	5,54 %	2040/05/21	rachetable	200 000	252	223	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,42 %	2026/07/10		1 950 000	1 958	2 006	
Banque Toronto-Dominion (La)	2,26 %	2027/01/07		1 775 000	1 758	1 734	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,21 %	2027/06/01		2 425 000	2 411	2 464	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		1 375 000	1 369	1 411	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,49 %	2028/09/08		1 425 000	1 427	1 513	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,90 %	2028/09/11		1 925 000	1 893	1 824	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,68 %	2029/08/01		3 575 000	3 567	3 704	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,86 %	2031/03/04	taux variable, rachetable	1 225 000	1 324	1 242	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,06 %	2032/01/26	taux flottant, rachetable	1 700 000	1 684	1 679	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	650 000	650	677	
Tourmaline Oil Corp.	2,08 %	2028/01/25	série 1, rachetable	150 000	150	143	
Toyota Crédit Canada Inc.	1,18 %	2026/02/23		250 000	250	244	
Toyota Crédit Canada Inc.	5,16 %	2028/07/12		400 000	400	421	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,31 %	2027/01/15		600 000	719	636	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	rachetable	2 200 000	2 094	2 209	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,21 %	2030/04/25		200 000	217	231	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	rachetable	825 000	824	876	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,55 %	2041/11/15	rachetable	1 250 000	1 350	1 180	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	rachetable	350 000	349	318	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	rachetable	1 050 000	1 068	925	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	rachetable	950 000	920	855	
TransCanada Trust	4,65 %	2077/05/18	série 2017-A, taux variable, rachetable	1 200 000	1 155	1 192	
Union Gas Ltd.	2,81 %	2026/06/01	rachetable	225 000	225	223	
Union Gas Ltd.	4,88 %	2041/06/21	rachetable	400 000	417	411	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	rachetable	1 800 000	2 163	1 697	
Ventas Canada Finance Ltd.	2,45 %	2027/01/04	série G, rachetable	425 000	424	416	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	rachetable	700 000	699	734	
Ventas Canada Finance Ltd.	3,30 %	2031/12/01	série H, rachetable	450 000	448	420	
Crédit VW Canada Inc.	5,73 %	2028/09/20		725 000	727	766	
Westcoast Energy Inc.	6,75 %	2027/12/15	rachetable	925 000	883	987	
Windsor Regional Hospital	2,71 %	2060/11/18	série A, rachetable	200 000	200	135	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 ***(suite)***

Titre	*Taux d'intérêt nominal (%)*	*Date d'échéance*	*Autres renseignements*	*Valeur nominale*	*Coût moyen (en milliers de dollars)*	*Juste valeur (en milliers de dollars)*	*% de l'actif net*
WSP Global Inc.	2,41 %	2028/04/19	rachetable	775 000	759	746	
					376 441	368 192	25,8 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					**1 426 674**	**1 379 175**	**96,8 %**
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
États-Unis							
Manulife Finance Delaware L.P.	5,06 %	2041/12/15	taux variable, rachetable	1 800 000	1 695	1 858	
					1 695	1 858	0,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					**1 695**	**1 858**	**0,2 %**
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES							
Banque asiatique de développement	4,40 %	2026/07/13		8 300 000	8 444	8 467	
Banque asiatique de développement	4,65 %	2027/02/16		2 900 000	2 905	2 998	
Banque asiatique de développement	1,50 %	2028/05/04		2 300 000	2 258	2 185	
Banque asiatique de développement	3,30 %	2028/05/24		975 000	965	982	
Banque interaméricaine de développement	4,40 %	2026/01/26		1 850 000	1 787	1 876	
Banque interaméricaine de développement	1,00 %	2026/06/29		2 700 000	2 662	2 621	
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		1 725 000	1 691	1 631	
Banque interaméricaine de développement	3,40 %	2028/05/24		1 275 000	1 269	1 289	
Banque interaméricaine de développement	4,60 %	2029/03/01		500 000	522	529	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	1,80 %	2027/01/19		1 825 000	1 807	1 782	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	0,88 %	2027/09/28		2 950 000	2 895	2 784	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		2 500 000	2 505	2 547	
International Finance Corp.	4,50 %	2026/08/21		2 000 000	2 043	2 047	
International Finance Corp.	1,85 %	2027/01/28		1 075 000	1 067	1 051	
International Finance Corp.	3,30 %	2028/05/10		925 000	920	932	
					33 740	33 721	2,4 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					**33 740**	**33 721**	**2,4 %**
TOTAL DES OBLIGATIONS					**1 462 109**	**1 414 754**	**99,4 %**
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					**1 462 109**	**1 414 754**	**99,4 %**
PLACEMENTS À COURT TERME							
Gouvernement du Canada	3,15 %	2025/03/27	bon du Trésor	500 000	496	496	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					**496**	**496**	**0,0 %**
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					–		
TOTAL DES PLACEMENTS					**1 462 605**	**1 415 250**	**99,4 %**
Autres actifs, moins les passifs						9 118	0,6 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						**1 424 368**	**100,0 %**

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice obligataire canadien CIBC (le *Fonds*) cherche à procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement qui suit de près celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui comprend plus de 900 obligations canadiennes négociables visant à rendre compte du rendement de l'ensemble du marché canadien des obligations de qualité.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	36,7
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	33,5
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	3,0
Obligations de sociétés	24,5

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2023 (suite)

Répartition du portefeuille	*% de l'actif net*
Obligations internationales	
États-Unis	0,1
Obligations supranationales	1,4
Placements à court terme	0,2
Autres actifs, moins les passifs	0,6
Total	**100,0**

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

	% de l'actif net	
Titres de créance par note de crédit (note 2b)	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
AAA	**39,0**	39,7
AA	**31,5**	15,7
A	**16,1**	31,5
BBB	**12,8**	12,5
Total	**99,4**	99,4

Risque de change

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas exposé de façon importante au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	***31 décembre 2024 (en milliers de dollars)***	*31 décembre 2023 (en milliers de dollars)*
Moins de 1 an	**8 729**	–
1 an à 3 ans	**272 874**	359 149
3 ans à 5 ans	**210 953**	299 630
Plus de 5 ans	**922 198**	1 037 128
Total	**1 414 754**	1 695 907

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	*31 décembre 2023*
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	**26 968**	32 495

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
Indice(s) de référence	***31 décembre 2024***	*31 décembre 2023*
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	**14 254**	17 150

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2024

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	1 414 754	–	1 414 754
Placements à court terme	–	496	–	496
Total des actifs financiers	**–**	**1 415 250**	**–**	**1 415 250**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Classement	*Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)*	*Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)*	*Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)*	*Total (en milliers de dollars)*
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	1 695 907	–	1 695 907
Placements à court terme	–	3 101	–	3 101
Total des actifs financiers	**–**	**1 699 008**	**–**	**1 699 008**

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégorie A	Catégories T4 et FT4	Catégories T6 et FT6	Catégories T8 et FT8	Catégorie privilégiée	Catégorie F	Catégorie Plus-F	Catégorie O
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds marché monétaire CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds de revenu à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds canadien d'obligations CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'obligations mondiales CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	✓					✓		✓
Fonds équilibré CIBC	✓					✓		
Fonds de revenu de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de croissance de dividendes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés américaines CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions mondiales CIBC	✓					✓		
Fonds d'actions internationales CIBC	✓					✓		✓
Fonds d'actions européennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds de marchés émergents CIBC	✓					✓		✓
Fonds Asie-Pacifique CIBC	✓					✓		✓
Fonds petites sociétés internationales CIBC	✓					✓		
Fonds sociétés financières CIBC	✓					✓		
Fonds ressources canadiennes CIBC	✓					✓		✓
Fonds énergie CIBC	✓					✓		✓
Fonds immobilier canadien CIBC	✓					✓		✓
Fonds métaux précieux CIBC	✓					✓		✓
Fonds mondial de technologie CIBC	✓					✓		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice obligataire mondial CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel équilibré CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indice boursier canadien CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier américain CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier international CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice boursier européen CIBC	✓				✓	✓	✓	
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	✓				✓	✓	✓	✓
Fonds indice Nasdaq CIBC	✓				✓	✓	✓	
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	✓		✓	✓		✓		
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓			✓		
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	✓	✓	✓	✓		✓		

Portefeuilles FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Portefeuille FNB prudent CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré CIBC	✓	✓	✓
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	✓	✓	✓

Solutions de placement Intelli	Série A	Série T5	Série F	Série FT5	Série S	Série ST5
Solution de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Solution de croissance Intelli CIBC	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Stratégies d'investissement durable	Série A	Série F	Série FNB	Série S	Série O
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée prudente CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée CIBC	✓	✓	✓	✓	✓
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	✓	✓	✓	✓	✓

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (*Cboe Canada*) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 $. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 $, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 $ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 $ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 $ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indiciel équilibré CIBC, le Fonds indice boursier canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 $ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.

ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.

iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.

v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.

vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

i) Trésorerie.

ii) Titres admissibles.

iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.

iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
AED	Dirham des Émirats arabes unis
ARS	Peso argentin
AUD	Dollar australien
BRL	Real brésilien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
CNY	Renminbi chinois
COP	Peso colombien
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EGP	Livre égyptienne
EUR	Euro
GBP	Livre sterling
HKD	Dollar de Hong Kong
HUF	Forint hongrois
IDR	Rupiah indonésienne
ILS	Shekel israélien
INR	Roupie indienne
JOD	Dinar jordanien
JPY	Yen japonais

Abréviations des devises	*Nom de la devise*
KRW	Won sud-coréen
MAD	Dirham marocain
MXN	Peso mexicain
MYR	Ringgit malais
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PEN	Nouveau sol péruvien
PHP	Peso philippin
PKR	Roupie pakistanaise
PLN	Zloty polonais
QAR	Riyal qatarien
RUB	Rouble russe
SAR	Riyal saoudien
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
THB	Baht thaïlandais
TRY	Nouvelle livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations	*Description*
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débentures et autres titres de créance

Les obligations, débentures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujetti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'exception du Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire. La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC, le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC et le Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1er juillet 2023, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC
Fonds marché monétaire CIBC
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC
Fonds de revenu à court terme CIBC
Fonds canadien d'obligations CIBC
Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds d'obligations mondiales CIBC
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
Fonds équilibré CIBC
Fonds de revenu de dividendes CIBC
Fonds de croissance de dividendes CIBC
Fonds d'actions canadiennes CIBC
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC
Fonds d'actions américaines CIBC
Fonds petites sociétés américaines CIBC
Fonds d'actions mondiales CIBC
Fonds d'actions internationales CIBC
Fonds d'actions européennes CIBC
Fonds de marchés émergents CIBC
Fonds Asie-Pacifique CIBC
Fonds petites sociétés internationales CIBC
Fonds sociétés financières CIBC
Fonds ressources canadiennes CIBC
Fonds énergie CIBC
Fonds immobilier canadien CIBC
Fonds métaux précieux CIBC
Fonds mondial de technologie CIBC
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC
Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds indice obligataire mondial CIBC
Fonds indiciel équilibré CIBC
Fonds indice boursier canadien CIBC
Fonds indice boursier américain élargi CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC
Fonds indice boursier international CIBC
Fonds indice boursier européen CIBC
Fonds indiciel marchés émergents CIBC
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC
Fonds indice Nasdaq CIBC
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC
Fonds durable d'actions mondiales CIBC
Solution durable équilibrée prudente CIBC
Solution durable équilibrée CIBC
Solution durable équilibrée de croissance CIBC
Solution de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée Intelli CIBC
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC
Solution de croissance Intelli CIBC
Portefeuille revenu sous gestion CIBC
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille croissance sous gestion CIBC
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille FNB prudent CIBC
Portefeuille FNB équilibré CIBC
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2025

Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC

1-800-465-3863
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

Adresse de retour :
C. P. 4644, Station A
Toronto (Ontario)
M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.